

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00226

Numéro SIREN : 304 306 418

Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/020179

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHIAN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 47 RUE MARYSE BASTIE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 3 0 4 3 0 6 4 1 8 0 0 0 3 5		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0	
		N-1 3 1 1 2 2 0 1 9	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Cepid Quadra

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2021

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHIAN

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :246...000.....)	DA	246 000	246 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	24 600	24 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	4 911 341	4 747 429	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	174 148	265 912	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	5 356 089	5 283 941	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 167 463	364 420	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	86 616	335 648	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	810 614	724 633	
	Dettes fiscales et sociales	DY	419 178	528 914	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 762	14 706	
Autres dettes	EA	15 017			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	2 502 649	1 968 321		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		6 387	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 858 738	7 258 649		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 545 122	1 690 570		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHTIAN		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD	1 709 185	FE	4 196 600	FF	5 905 784	7 350 217
			FG	19 373	FH	68 969	FI	88 342	137 473
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 728 558	FK	4 265 568	FL	5 994 126	7 487 690	
	Production stockée*				FM	(28 673)	(164 848)		
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	86 866	488 194		
	Autres produits (1) (11)				FQ	14 431	12 738		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 066 750	7 823 774
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 670 882	4 442 402	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(253 546)	24 804	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	715 544	939 139	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	46 009	52 879	
	Salaires et traitements*					FY	1 079 893	1 145 283	
	Charges sociales (10)					FZ	409 447	435 596	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*		GA	44 332	44 426		
			} - dotations aux provisions		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	83 161	83 162				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD							
	Autres charges (12)				GE	18 166	210 157		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 813 888	7 377 848
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	252 862	445 926	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	5 860		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		93	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	5 860	93	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 421	33 529	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	34 421	33 529	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(28 561)	(33 435)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	224 301	412 491	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quantin

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHIAN

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 330	3 673	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		520	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 330	4 193	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 930	73 765	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		6 008	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 930	79 774	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 399	(75 581)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	56 552	70 998	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 085 940	7 828 060	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 911 792	7 562 148	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	174 148	265 912	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	5 860		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 101	2 329		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 Dont cotisations Madelin A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) Cf état annexe		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		6 930		13 330	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS CARLHIAN

47 RUE MARYSE BASTIE

69008 LYON

ANNEXE

SEG CABINET Y. & C. GUILLERME
3 ALLEE DES CENTAUREES

38240 MEYLAN
04 76 90 20 10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.5000	12 000			12 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
fonds de commerce	2 288			2 288	
fonds de commerce DCM	152 000			152 000	
Total	154 288			154 288	

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	5 860
Autres créances	2 121
Total	7 981

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 306
Emprunts et dettes financières diverses	2 308
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 090
Dettes fiscales et sociales	264 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 762
Total	600 868

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 196
Total	16 196

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes France 20%	1 709 184
Ventes Exportations	3 302 462
Ventes en suspension taxe	9 843
Ventes CEE	884 295
Loyer TEXTILDOR	8 400
Emballage port Export	55 637
Emballage port France	9 306
Emballage port s/vte suspension taxe	41
Emballage port CEE	13 290
Produits activités annexes	1 668
Total	5 994 126

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	1 728 558
Ventes Export	3 358 099
Ventes CEE	897 585
Ventes Suspension	9 884
Total	5 994 126

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	275 768

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	14
Total	25

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		888 406
Garantie de nantissement du Fonds de Commerce		
- Emprunt Bnp Paribas de 888 406 € à concurrence du capital restant du	888 406	
Total (1)		888 406

Engagements reçus

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	246 000	246 000	246 000	246 000	246 000
Nbre des actions ordinaires existantes	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 927 388	7 039 887	9 336 931	7 487 690	5 994 126
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	900 239	487 135	1 518 176	23 697-	271 327
Impôts sur les bénéfices	260 900	174 340	345 493	70 998	56 552
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	545 289	383 205	789 002	265 912	174 148
Résultat distribué					102 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	53.28	26.07	97.72	7.89-	17.90
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	45.44	31.93	65.75	22.16	14.51
Dividende distribué à chaque action					8.50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	25	24	28	26	25
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 051 910	1 080 757	1 139 556	1 145 283	1 079 893
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	426 256	446 750	458 484	435 596	409 447

ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Société par actions simplifiée au capital de 246 000 Euros
Siège social : 47, rue Maryse Bastié - 69008 LYON
304 306 418 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE

DU 23 JUILLET 2021

Extrait du procès-verbal

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 174 148,14 Euros comme suit :

- aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de : 102 000 Euros
Soit 8,5 Euros pour chacune des 12 000 actions
composant le capital social,
- Le solde, soit : 72 148,14 Euros
au poste «Autres réserves».

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire non libératoire codifié à l'article 117 quater du Code général des impôts, sauf dispense formulée dans les conditions légales ; ou, le cas échéant à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts en cas d'option globale du contribuable pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

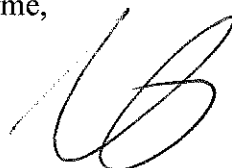
Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons qu'il a été mis en distribution, au cours des 3 derniers exercices, les sommes suivantes :

Exercice	Dividende/action	Revenus éligibles à l'abattement de l'article 158-3 CGI	Revenus non éligibles à l'abattement de l'article 158-3 CGI
2020 (ex. 31.12.2019)	8,5 €	102.000 €	
2019 (ex. 31.12.2018)	8,5 €	102.000 €	
2018 (ex. 31.12.2017)	8,5 €	102.000 €	

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Thierry GONTARD.



Société civile
ANZALONE MOUNIER

*Experts comptables
Commissaires aux comptes*



SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN

SAS au Capital de 246 000 Euros

47 Rue Maryse Bastié

69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Société par actions simplifiées

au capital de 246 000 Euros

47 Rue Maryse Bastié

69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 30 Juin 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître un **bénéfice comptable de 174 148 Euros** sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SEYSSINET, le 8 Juillet 2021

Pour la Société Civile ANZALONE MOUNIER

Samuel ANZALONE
Commissaire aux Comptes Inscrit
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	12 241.39	9 826.63	2 414.76	3 652.01	1 237.25	33.88	
	Fonds commercial (1)	154 287.74		154 287.74	154 287.74			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	17 447.09	5 447.36	11 999.73	13 177.94	1 178.21	8.94	
	Installations techniques, matériel et outillage	421 582.12	329 254.83	92 327.29	112 523.79	20 196.50	17.95	
	Autres immobilisations corporelles	143 054.27	100 291.19	42 763.08	61 921.90	19 158.82	30.94	
	Immobilisations en cours	663 079.43		663 079.43	282 230.61	380 848.82	134.94	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	329 269.12		329 269.12	314 269.12	15 000.00	4.77		
Créances rattachées à des participations	1 263 184.19		1 263 184.19		1 263 184.19			
Autres titres immobilisés								
Prêts	3 000.00		3 000.00	1 800.00	1 200.00	66.67		
Autres immobilisations financières	2 876.30		2 876.30	2 876.30				
Total II	3 010 021.65	444 820.01	2 565 201.64	946 739.41	1 618 462.23	170.95		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements	682 368.00	27 030.00	655 338.00	401 868.00	253 470.00	63.07	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis	864 940.00	56 131.00	808 809.00	837 405.00	28 596.00	3.41	
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 496 674.05	136 640.20	1 360 033.85	1 358 768.02	1 265.83	0.09	
	Autres créances	161 392.61		161 392.61	416 566.71	255 174.10	61.26	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	300 535.48		300 535.48	300 535.48				
Disponibilités	1 976 215.63		1 976 215.63	2 988 072.64	1 011 857.01	33.86		
Charges constatées d'avance (3)	16 195.70		16 195.70	8 693.73	7 501.97	86.29		
Total III	5 498 321.47	219 801.20	5 278 520.27	6 311 909.58	1 033 389.31	16.37		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)	15 016.53		15 016.53		15 016.53		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		8 523 359.65	664 621.21	7 858 738.44	7 258 648.99	600 089.45	8.27	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 1 269 060.49

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 246 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	246 000.00	246 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	24 600.00	24 600.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	4 911 341.00	4 747 428.98	163 912.02	3.45
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	174 148.14	265 912.02	91 763.88	34.51
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 356 089.14	5 283 941.00	72 148.14	1.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 166 525.82	364 049.37	802 476.45	220.43
	Concours bancaires courants	936.93	370.72	566.21	152.73
	Emprunts et dettes financières diverses	86 615.84	335 647.69	249 031.85	74.19
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	810 614.06	724 633.07	85 980.99	11.87
	Dettes fiscales et sociales	419 178.12	528 914.28	109 736.16	20.75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 762.00	14 705.57	10 943.57	74.42	
Autres dettes	15 016.53		15 016.53		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 502 649.30	1 968 320.70	534 328.60	27.15
	Ecart de conversion passif (V)		6 387.29	6 387.29	100.00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		7 858 738.44	7 258 648.99	600 089.45	8.27

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 545 121.55 1 690 569.70

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	1 709 184.56	4 196 599.57	5 905 784.13	7 350 216.53		1 444 432.40	19.65
Production vendue de services	19 373.22	68 968.84	88 342.06	137 473.30		49 131.24	35.74
Chiffre d'affaires NET	1 728 557.78	4 265 568.41	5 994 126.19	7 487 689.83		1 493 563.64	19.95
Production stockée			28 673.00	164 848.00		136 175.00	82.61
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			86 865.95	488 194.42		401 328.47	82.21
Autres produits			14 431.02	12 737.68		1 693.34	13.29
Total des Produits d'exploitation (I)			6 066 750.16	7 823 773.93		1 757 023.77	22.46
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 670 882.19	4 442 402.38		771 520.19	17.37
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			253 546.00	24 804.00		278 350.00	NS
Autres achats et charges externes *			715 543.62	939 139.31		223 595.69	23.81
Impôts, taxes et versements assimilés			46 009.45	52 878.91		6 869.46	12.99
Salaires et traitements			1 079 893.05	1 145 282.64		65 389.59	5.71
Charges sociales			409 446.66	435 596.02		26 149.36	6.00
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			44 332.27	44 425.69		93.42	0.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			83 161.00	83 162.00		1.00	0.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			18 166.19	210 156.91		191 990.72	91.36
Total des Charges d'exploitation (II)			5 813 888.43	7 377 847.86		1 563 959.43	21.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			252 861.73	445 926.07		193 064.34	43.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	5 860.19				5 860.19	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)					93.31	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				93.31		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	5 860.19			93.31	5 766.88	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	34 420.87		33 528.61		892.26	2.66
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	34 420.87		33 528.61		892.26	2.66
2. Résultat financier (V-VI)	28 560.68		33 435.30		4 874.62	14.58
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	224 301.05		412 490.77		188 189.72	45.62
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 329.52		3 672.97		9 656.55	262.91
Produits exceptionnels sur opérations en capital			520.00		520.00	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	13 329.52		4 192.97		9 136.55	217.90
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 930.43		73 765.40		66 834.97	90.60
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			6 008.32		6 008.32	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	6 930.43		79 773.72		72 843.29	91.31
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 399.09		75 580.75		81 979.84	108.47
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	56 552.00		70 998.00		14 446.00	20.35
Total des produits (I+III+V+VII)	6 085 939.87		7 828 060.21		1 742 120.34	22.25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 911 791.73		7 562 148.19		1 650 356.46	21.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	174 148.14		265 912.02		91 763.88	34.51

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 860.19

SEG CABINET Y. & C. GUILLERME

SAS CARLHIAN

47 RUE MARYSE BASTIE

69008 LYON

ANNEXE

SEG CABINET Y. & C. GUILLERME

3 ALLEE DES CENTAUREES

38240 MEYLAN

04 76 90 20 10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.5000	12 000			12 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds de commerce	2 288			2 288	
fonds de commerce DCM	152 000			152 000	
Total	154 288			154 288	

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	5 860
Autres créances	2 121
Total	7 981

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 306
Emprunts et dettes financières diverses	2 308
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	329 090
Dettes fiscales et sociales	264 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 762
Total	600 868

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 196
Total	16 196

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes France 20%	1 709 184
Ventes Exportations	3 302 462
Ventes en suspension taxe	9 843
Ventes CEE	884 295
Loyer TEXTILDOR	8 400
Emballage port Export	55 637
Emballage port France	9 306
Emballage port s/vte suspension taxe	41
Emballage port CEE	13 290
Produits activités annexes	1 668
Total	5 994 126

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	1 728 558
Ventes Export	3 358 099
Ventes CEE	897 585
Ventes Suspension	9 884
Total	5 994 126

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	275 768
Total	275 768

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	14
Total	25

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		888 406
Garantie de nantissement du Fonds de Commerce		
- Emprunt Bnp Paribas de 888 406 € à concurrence du capital restant du	888 406	
Total (1)		888 406

Engagements reçus

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	246 000	246 000	246 000	246 000	246 000
Nbre des actions ordinaires existantes	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 927 388	7 039 887	9 336 931	7 487 690	5 994 126
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	900 239	487 135	1 518 176	23 697 -	271 327
Impôts sur les bénéfices	260 900	174 340	345 493	70 998	56 552
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	545 289	383 205	789 002	265 912	174 148
Résultat distribué					102 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	53.28	26.07	97.72	7.89 -	17.90
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	45.44	31.93	65.75	22.16	14.51
Dividende distribué à chaque action					8.50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	25	24	28	26	25
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 051 910	1 080 757	1 139 556	1 145 283	1 079 893
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	426 256	446 750	458 484	435 596	409 447